

OFFREZ-LEUR UN PEU DE DOUCEUR

LYRE&MUSES LANCE L'OPÉRATION
« UN SOLISTE À L'HÔPITAL »

LE TEMPS D'UNE DEMIE-JOURNÉE, DANS CHAQUE SERVICE DE L'APH, UN MUSICIEN VERTUOSE VIEN T JOUER POUR TOUS CEUX QUI VEULENT BIEN L'ÉCOUTER : MALADES, VISITEURS, PERSONNEL..

AIDEZ-NOUS À FINANCER NOTRE PROJET !

- > COÛT D'UNE DEMIE-JOURNÉE : 500€
- > REÇU FISCAL DÈS 50€
- > DÉDUCTION FISCALE DE 60% (ENTREPRISES) À 66% (PARTICULIERS)

EN SAVOIR PLUS
WWW.LYRE-MUSES.FR

DES QUESTIONS ?
ASSO.LYRE-MUSES@WANADOO.FR

LE PROJET

Les journées sont longues quand on est alité. La maladie et la vieillesse ne prennent jamais de vacances...

Notre idée est que la musique classique est apaisante, ressourçante, elle permet de s'évader d'un quotidien douloureux, elle suscite la rêverie. Elle est source de plaisirs simples et partagés.

Nous sommes reçus à bras ouverts quand nous expliquons que nous allons venir avec un musicien professionnel, qui va jouer à la demande des personnels soignants toute une après-midi, dans différents lieux de l'hôpital (salle d'attente, chambre de malade, couloir de résidents, jardin, lieu de vie, salle à manger, cafétéria...).

Beaucoup d'actions culturelles sont en effet accueillies à l'hôpital, et souvent la musique en fait partie ; mais, par manque de moyens financiers, ce sont souvent des amateurs avec leur bonne volonté et leurs moyens nécessairement limités. **Imaginez ce que nous pourrions faire avec un musicien professionnel, par bâtiment, par jour, dans tous les services, de tous les hôpitaux en France !**

L&M seule ne suffira pas, mais poursuit cet idéal en se proposant de **coordonner des actions simples avec l'APHP, en mettant en relation les hôpitaux avec les pôles supérieurs des conservatoires desquels sortent de jeunes musiciens diplômés.** Ainsi, nous voulons proposer aux responsables des conservatoires d'inclure, sur la base du volontariat, un certain nombre d'heures de musique dans les hôpitaux publics de l'APHP.

Il n'est pas question pour nous, musiciens, de nous mettre en avant comme pour un concert traditionnel, mais au contraire, de nous mettre au service de ceux qui écoutent. Nous sommes à l'hôpital pour rendre service à des patients souffrants, des accompagnants éprouvés, des personnels surmenés. Et si notre présence suscite une gêne, une tristesse excessive voire une agressivité, alors, le musicien s'arrête et attend le moment propice pour reprendre, ou bien, s'en va.

NOUS SOUTENIR

Afin de récolter un maximum de soutiens, nous lançons une **campagne de dons** : grâce à **la déduction fiscale**, vous pouvez participer à notre projet à **moindre coût** !

LA DÉDUCTION FISCALE

Tout don à partir de 50€ fait l'objet d'une **déduction fiscale**: 60% pour les entreprises, et 66% pour les particuliers. En d'autres termes, seuls 40% du don restent à la charge de l'entreprise, et seuls 38% restent à la charge des particuliers.

Exemple : Pour un don de 200€

> **Je suis une entreprise** : mon don me reviendra à **80€** après déduction fiscale (-60%)

> **Je suis un particulier** : mon don me reviendra à **68€** après déduction fiscale (-66%)

FAIRE UN DON

Pour faire un don, **rendez-vous sur notre site officiel** pour télécharger le formulaire d'adhésion :

https://www.lyre-muses.fr/saison18-19/#actions_sociales

Tous vos dons, quel que soit le montant, sont toujours les bienvenus !

En contrepartie, nous vous proposerons systématiquement des comptes-rendus illustrés sur notre blog (www.lyremuses.fr/news), et nous vous donnons même l'opportunité de nous accompagner (sur inscription) !

DES QUESTIONS ?

APPEL / +33 (0)6 31 10 20 19

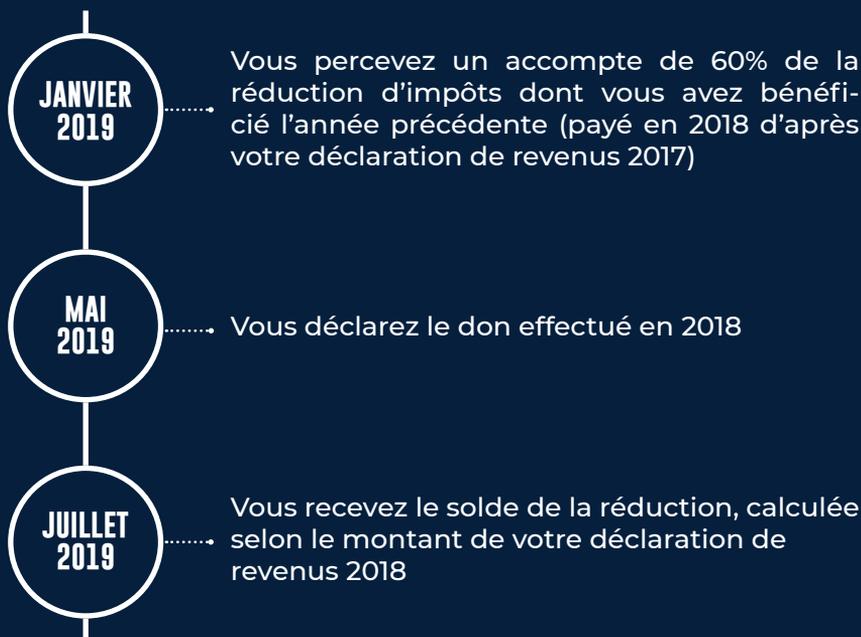
EMAIL / asso.lyre-muses@wanadoo.fr

ANNÉE BLANCHE ET RÉDUCTION D'IMPÔTS

Le Prélèvement à la Source (PAS) entre en vigueur à partir du 1er janvier 2019, mais pas d'inquiétude : **ce nouveau dispositif ne remet aucunement en cause l'avantage fiscal dont vous bénéficiez lors d'un don à une association.**

Deux versements vous seront adressés à la suite de votre déclaration d'impôt 2018 :

- > Un premier de 60% le 15 Janvier 2019
- > Le reste du solde vous est versé en Juillet 2019



WWW.LYRE-MUSES.FR